

Valorisation des métiers d'art

Notre territoire doit son attractivité à sa situation géographique privilégiée, sa qualité de vie, ses richesses naturelles et son remarquable patrimoine historique. Initiée en 2011 avec l'ouverture d'Argileum la Maison de la Poterie, notre politique menée en matière de métiers d'art recoupe les domaines économique, culturel et touristique. Tournée en particulier vers la vingtaine d'ateliers de l'association des céramistes de Saint Jean de Fos, cette action s'est très vite élargie au développement, à l'accompagnement et à la valorisation de l'ensemble des métiers d'art du territoire. Depuis 2013, la Communauté de communes Vallée de l'Hérault est labellisée Ville et Métiers d'Art pour la totalité de notre territoire.



Les professionnels des métiers d'art sont créateurs de lien social

La richesse technique, culturelle et patrimoniale des métiers d'art est un atout à valoriser

Parmi les entreprises artisanales, les métiers d'art occupent une place particulière. Grâce à des activités à forte valeur ajoutée et un savoir-faire souvent ancien et technique, **ces entreprises constituent une vitrine pour l'artisanat local et notre territoire.**

Les professionnels des métiers d'art souffrent généralement d'un manque de visibilité. Pour y répondre, la communauté de communes a élaboré un programme pour développer les métiers d'art. Le but ? **Encourager cette filière, développer la visibilité auprès du grand public et accompagner les professionnels.**

La communauté de communes Vallée de l'Hérault s'inscrit dans une démarche de construction d'un écosystème local favorable au développement des entreprises et à l'emploi. En effet, les enjeux sont multiples : développement durable de l'espace économique, renforcement des liens avec les entreprises, soutien et valorisation des métiers d'art.

Depuis juillet 2020, dans la gouvernance politique de la collectivité, une délégation aux métiers d'art a été confiée à Pascal Delieuze, maire de Saint-Jean-de-Fos.

S'engager pour la valorisation des métiers d'Art

Un grand défi réside dans la structuration des activités locales capables de fixer de l'emploi au sein du territoire ; sans quoi, l'augmentation démographique importante pourrait avoir des effets dévastateurs sur le cadre de vie, et l'art de vivre local. L'autre défi posé à la communauté de communes sera de penser sa stratégie économique d'une nouvelle manière, en anticipant les grands défis d'avenir qui se traduiront par des mutations profondes des activités productives. C'est notamment le cas de la transition écologique, à présent encadrée par la loi du même nom. Celle-ci met en avant la nécessité de construire une économie locale circulaire, et de favoriser les activités les plus économes en ressources naturelles, en énergie, et les plus respectueuses de l'environnement. Afin d'amorcer ce mouvement d'évolution, **la Communauté de communes Vallée de l'Hérault souhaite s'investir dans les différents aspects de l'économie du territoire dans les années à venir.** Elle souhaite investir plus avant la question agricole, pérenniser son action de développement économique, mieux structurer son offre touristique et valoriser les métiers d'art.

Expérimenter, innover, créer un développement artistique et culturel ancré dans le XXIème siècle

Les engagements

- ▶ Créer, diffuser et pratiquer pour un développement artistique harmonieux
- ▶ Aider la création artistique dans le cadre des projets-actions des différents services intercommunaux
- ▶ Diffuser sur l'ensemble du territoire et à destination de publics les plus divers dans une complémentarité entre l'action intercommunale et les actions locales et en favorisant la médiation
- ▶ Favoriser les pratiques artistiques musicales et de découverte de la céramique
- ▶ Soutenir l'innovation et la valorisation des métiers d'art
- ▶ Valoriser les métiers d'art
- ▶ Participer au développement de la filière céramique
- ▶ Soutenir l'innovation via l'atelier de recherche, colloques

- ▶ Étudier la création d'atelier relais
- ▶ Transmettre les savoir-faire par la participation au programme « Voyager pour apprendre les métiers d'art »

Reconstitution du chapiteau des enfers

Ludovic Bougette, tailleur de pierre à Arboras^



La boutique éphémère d'artisanat d'art

La communauté de communes ouvrira une boutique éphémère accueillant les artisans d'art du territoire le 22 novembre 2021 à Gignac.





VALLÉE DE L'HÉRAULT
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VALLÉE DE L'HÉRAULT

BP 15 - 2 PARC D'ACTIVITÉS DE CAMALCÉ
34150 GIGNAC

HORAIRE D'OUVERTURE : DU LUNDI AU JEUDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 18H ET LE VENDREDI DE 8H30 À 12H30 ET DE 14H À 17H

☎ 04 67 57 04 50

@ CONTACTEZ-NOUS